



Sommaire

- Bitcoin : le premier fonds régulé par l'AMF est enfin disponible
- Generali France attaque le marché de l'épargne salariale
- La première carte de crédit biométrique débarque en Suisse
- Boursorama lance une offre qui vient bouleverser le marché du crédit
- Uber lance sa carte de crédit

• Bitcoin : la baisse continue des rendements pourrait booster les fonds cryptos

Source Les Echos - Publié le 11 décembre 2019

Plusieurs sociétés étaient dans la course, mais c'est finalement **Napoleon Asset Management** qui s'est imposée dans le sprint final. La société de gestion agréée par l'AMF a lancé le **premier fonds crypto régulé de l'Hexagone**. Ce fonds baptisé **Napoleon Bitcoin Fund** n'est pas ouvert à tous les investisseurs. Il est réservé aux professionnels - fonds, sociétés de gestion et autres - capables de mettre un ticket minimum de **100.000 euros**. Le fonds ne va pas **détenir les bitcoins** en direct mais **va répliquer sa performance** via des contrats à terme listés à la Bourse de Chicago. La **loi Pacte**, adoptée au printemps, a donné un cadre au secteur. Outre le statut de prestataires de services crypto (plateforme), la loi a modifié les dispositions du Code monétaire et financier relatives aux actifs éligibles à l'investissement par des fonds professionnels spécialisés (FPS). C'est le statut adopté par **Napoleon Bitcoin Fund**. Depuis l'adoption de la loi, tout « bien » faisant l'objet d'une « *inscription dans un dispositif d'enregistrement électronique partagé* », c'est-à-dire une blockchain, peut composer l'actif d'un FPS. Et il n'y a pas de limite sur l'exposition. « *Ils peuvent mettre 100 % de cryptos* », confirme un avocat.

• Generali Epargne Salariale: l'offre repose sur un parcours 100% digital conçu par Yomoni

Source GESTION de FORTUNE - Publié le 27 novembre 2019

Generali veut s'emparer du sujet connexe de l'épargne salariale en lançant dès ce **28 novembre** l'offre baptisée simplement **Generali Epargne Salariale** qui sera notamment disponible dans le cadre d'un **PER collectif** ou d'un **PEI** (Plan d'épargne Interentreprise) explique **Jean-Laurent Granier PDG de Generali France**. Le teneur de compte est **Amundi**. Près de neuf mois ont été nécessaires pour lancer cette offre : **Generali** a notamment piloté des groupes de travail entre ses réseaux internes (agents Generali et LFAC) et externes (CGP et courtiers vie) et la fintech **Yomoni** qui a conçu pour l'occasion une solution **100% digitalisée** pour le distributeur : « *En 7 minutes, un distributeur peut faire souscrire un contrat à un chef d'entreprise avec signature électronique* », explique **Sébastien d'Ornano**, fondateur de **Yomoni** qui avait lancé il y a un an une offre d'épargne salariale en direct.

• Carte biométrique : la banque tessinoise Cornèrcard s'est associée à Visa et Gemalto

Source ICT journal - Publié le 22 novembre 2019

Utilisée sur les smartphones depuis des années, l'**empreinte digitale** fait son arrivée sur les cartes de paiement. L'institut bancaire **tessinois Cornèrcard** a lancé cette semaine la **Biometric Gold Visa**, la première carte de crédit **en Suisse** qui fonctionne grâce à cette technologie. Fruit d'une collaboration avec Visa et le spécialiste des solutions d'authentification **Gemalto**, ce produit permet de valider ses achats en passant **son doigt sur la carte**. S'il suffit d'effleurer le capteur avec une légère pression pour valider un paiement, le **code PIN** reste nécessaire lors de la **première utilisation**, mais également lors de **retrait d'espèce** à un bancomat. Les données de l'**empreinte digitale** numérique sont stockées et chiffrées sur une deuxième puce située dans la carte. En cas de perte ou de vol de la carte, l'empreinte n'est accessible **pour personne**.

• Boursorama propose "CLI€", un nouveau service "sans équivalent" sur le marché actuel

Source Banque en ligne - Publié le 21 novembre 2019

Pour préparer la fin d'année et faire les achats de Noël, **Boursorama** a choisi d'aider ses clients en lançant cette nouvelle offre de **crédit instantané à taux zéro**. Baptisé "**CLI€**", ce nouveau service de la banque numéro 1 arrive à **un moment où les français ont des dépenses importantes**. Le directeur général de **Boursorama**, **Benoît Grisoni**, décrit l'intérêt de cette offre : « *En leur proposant sa solution Cli€, Boursorama Banque répond au besoin d'instantanéité et d'autonomie de ses clients, désireux de financer des dépenses imprévues ou un achat coup de cœur, sans avoir à se justifier et à tout moment. Avec Cli€, ils disposent des fonds, simplement, immédiatement et aux tarifs les plus bas.* » Cette **offre de crédit à taux zéro instantané** permet ainsi aux clients de la banque en ligne d'obtenir un crédit d'un montant pouvant aller de **200 à 2 000 €**.



- **La carte UBER sera officiellement disponible à partir du 2 novembre à ses clients américains**

Source Les Echos - Publié le 26 octobre 2019

Cette dernière fonctionnera comme une carte de fidélité mais aussi de paiement pour avoir des réductions sur les restaurants, hôtels ou billets d'avions. Pour proposer sa carte, Uber s'est associé à la banque Barclays et à Visa. L'entreprise américaine, dirigée depuis peu par l'ancien PDG d'Expedia Dara Khosrowshahi, veut viser une clientèle jeune et propose ainsi une carte en ligne, avant d'envoyer une semaine plus tard une carte physique.. Pour appâter les consommateurs, Uber promet un bonus de 100 dollars s'ils dépensent 500 dollars dans les 90 premiers jours d'utilisation de cette carte. Uber donne aussi 50 dollars pour les abonnements en ligne, notamment de streaming, si ses clients dépensent plus de 5.000 dollars en un an. Dans le même temps, cette carte offrira 4 % de réduction dans les restaurants ou bien les commandes passées sur UberEats, le service de livraison de nourriture d'Uber. 3 % de réductions seront offerts pour les paiements dans les hôtels et les billets d'avion, quand 2 % de réduction seront proposés pour les achats en ligne, notamment le streaming, et enfin 1 % pour le reste.
